

REMISE DES PREMIERES CLEFS DU SYSTEME RADAR
DE PROTECTION DES BATIMENTS COMMUNAUX
Groupe Salengro à WAZEMMES

6 juin 1983 -

Nous sommes assemblés aujourd'hui dans ce groupe scolaire Roger SALENGRO, à l'occasion de la mise en fonctionnement du système de protection électronique installé sur les bâtiments communaux de la Ville.

Le tour de clef qui vient d'être donné, place ainsi sous surveillance les 3 écoles du Groupe, l'école Ampère, l'école Boucher de Perthes et l'école André, dont je salue au passage les Directeurs Messieurs DESREUMAUX, et Mesdames VERGOTTE et SEQARD.

Ce geste effectué au sein d'un groupe scolaire m'apparaît tout à fait symbolique.

D'abord peut être parce qu'un bâtiment communal sur 2 Touché par le vandalisme est une école, ensuite parce que dans un tel endroit cette manifestation me conduit à aborder le problème de la petite délinquance chez les jeunes.

Monsieur le Préfet de Police,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

L'éternelle question de la Sécurité ne peut pas

.../...

ne pas être à nouveau évoquée ici dans ce quartier de Wazemmes dont certains prétendent qu'il est plus touché que les autres par la délinquance, mais qui en fait, les chiffres le prouvent, demeure dans la moyenne des délits. A travers une information souvent exagérée, l'action de la municipalité vise donc autant à réduire le sentiment d'insécurité des citoyens que l'insécurité elle même.

A cet égard, les décisions prises par le Conseil Municipal en liaison avec les services de police, depuis quelques années méritent d'être rappelées à savoir :

la création d'un poste de ~~police municipale dans chaque quartier, et de 3 postes de police Nationale, dont celui du Faubourg de Béthune~~, dont j'annonce aujourd'hui l'ouverture dans les jours qui suivent.

- La création d'un service d'ilotage municipal et d'Etat.
- L'augmentation de 50 % des effectifs de gardiens municipaux et tout récemment le recrutement de 130 policiers d'Etat, en particulier pour la surveillance du Métro.

Ces mesures prouvent l'intérêt que nous portons à la sécurité des lilloises et des lillois comme élément majeur de la qualité de la vie.

Mais nous avons voulu aller plus loin et en premier lieu avec le système de protection électronique que nous inaugurons aujourd'hui.

Celui-ci intéresse 44 bâtiments, et le mois prochain le chiffre sera porté à 50, pour atteindre, progressivement, dès 1984, le chiffre de 100, dont une cinquantaine d'écoles comme celle-ci, des crèches, des musées, des bibliothèques, et des salles de sports.

Cette réalisation, à l'initiative d'une ville est la première du genre en France.

Ainsi, grâce à un équipement moderne, composé de détecteurs de mouvements et de chocs, chaque intrusion sera-t-elle portée à la connaissance de l'équipe de permanence de la police municipale, qui interviendra sur le champ pour appréhender les malfaiteurs.

Je salue d'ailleurs les entreprises qui ont réalisé cette installation avec le concours des services techniques de la ville, notamment l'entreprise HELP SERVICE et la Société PORTENSEIGNE qui depuis plus d'un an ont procédé aux travaux délicats de mise en place.

Au delà de ce réseau de surveillance, la ville a lancé un programme de télé-alarmes qui permettra dans les années qui viennent de doter plusieurs milliers de personnes âgées d'un moyen efficace de communication en cas de malaise ou d'agression.

Ensuite, nous allons implanter sur le territoire de la ville, un certains nombres de bornes de sécurité, dont l'usage

permettra

à tout citoyen témoin ou victime d'un délit ou d'un sinistre d'alerter immédiatement les forces de police.

Enfin, un effort particulier est en cours en ce qui concerne la surveillance des parkings, des espaces verts et des sorties d'écoles.

Vous le voyez, ces différentes décisions vont dans le sens de ce qu'attend tout citoyen désireux de vivre dans une ville plus sûre.

Et Lille, faut-il le répéter, comparativement à d'autres grandes villes, est une ville où le niveau de criminalité continue à être faible, faisant d'elle une sorte de ville modèle pour sa taille.

Et bien ville modèle pour les chiffres de la délinquance, Lille entend aussi devenir une ville modèle en matière de prévention.

La réalité est là : nos prisons sont pleines, l'augmentation de la population pénitentiaire a atteint en effet 15 % en un an.

La solution alors consiste -t-elle à multiplier à l'infini les prisons ?

.../...

Phénomène qui n'aurait au demeurant comme conséquence que d'enliser un peu plus dans la malhonneteté ces jeunes hommes et jeunes femmes qui ont peut-être encore une chance de bénéficier d'une vie normale.

Ces récentes mesures prises au niveau de la justice, dont certaines s'appliqueront directement aux jeunes autorisent tous les espoirs.

Il en va ainsi des peines de substitutions qui remplaceront avantageusement l'incarcération.

Et à Lille, des contacts ont déjà été pris, entre l'administration municipale et le juge d'application des peines pour étudier la façon dont sera mise en oeuvre cette nouvelle politique.

Ainsi, des groupes d'hommes ou de femmes, volontaires, au nombre de 2 ou de 3, effectueront-ils des travaux dits d'intérêt général, tels que l'effacement des graffitis, le balayage des rues ou le nettoyage des espaces verts.

Ces dispositions en sont encore bien entendu au stade de projets, mais leur mise en application ne saurait tarder : fin 83 au début 84, faisant ainsi de Lille une des villes de France pilote en la matière.

Alors, finalement allons-nous, je le pense réellement commencer à traiter ce fléau de notre temps qui devient aujourd'hui dans tous les pays industrialisés, le phénomène de la petite délinquance.

Traité à la fois en amont, par la prévention, et en aval, par la réinsertion.

A cet égard, la prison seule n'apparaît pas, et n'est d'ailleurs jamais apparu comme la panacée.

Par conséquent, j'appelle tous les responsables à oeuvrer dans ce sens, parents, enseignants, éducateurs, médecins, policiers, magistrats et élus, afin qu'à Lille, comme dans tous les autres villes, la lutte pour la régression de la délinquance devienne enfin une réalité.

Et peut-être qu'un jour nous reviendrons ici pour supprimer enfin le dernier système d'alarme opérant à Lille.....

En tous les cas, c'est ce que je souhaite profondément.

Des antivols électroniques sur les bâtiments communaux

M. Pierre Mauroy, Premier ministre et maire de Lille a présidé, lundi après-midi au sein du groupe scolaire Roger Salengro à Wazemmes, une cérémonie fort simple, mais assez particulière en son genre. Il s'agit de la mise en fonctionnement du système de protection électronique installé sur les bâtiments communaux de la ville.

Dès son arrivée sur les lieux, M. Mauroy a passé en revue une brigade cynophile de la police municipale. Ensuite, il a exécuté le tour de clef qui a enclenché l'alarme automatique. Trois minutes après, une brigade d'intervention rapide est arrivée sur place, répondant ainsi à l'alarme. Le système a donc parfaitement fonctionné à l'occasion de l'inauguration.

En remettant les clefs aux directeurs des trois écoles placés ainsi sous surveillance (les écoles Ampère, Boucher de Perthes et André), M. Mauroy a dit qu'il espérait que le système s'enclencherait chaque fois que cela serait nécessaire. Puis il a formulé le souhait que l'on n'ait pas à s'en servir. Autrement dit, le maire a émis l'espoir que ces établissements ne seront plus jamais victimes de vandalisme. Il faut rappeler que parmi les bâtiments communaux, les écoles sont les plus touchées par les vols.

Enrayer

la petite délinquance

M. Mauroy a saisi l'occasion pour souligner que Lille ne connaît pas la «grande insécurité» comme certaines grandes villes de France. Il a en revanche reconnu que sa ville souffre de la



délinquance mineure qu'il faut absolument enrayer. Et c'est pourquoi a-t-il indiqué en substance, l'action de la municipalité vise «autant à réduire le sentiment d'insécurité des citoyens que l'insécurité elle-même».

Le système est déjà branché sur 44 bâtiments. Ce chiffre passera à 50 le mois prochain pour atteindre progressivement dès 1984 la centaine dont une cinquantaine d'écoles, des crèches, des musées, des bibliothèques et des salles de sports. «Cette réalisation à l'initiative d'une ville est la première du genre en France».

Outre M. Mauroy, d'autres personnalités ont assisté à la cérémonie, notamment MM. Gauthier, le nouveau préfet de police ; Sabre secrétaire de la mairie annexe de Wazemmes ; Fache inspecteur d'académie et Vander Schelden, directeur de la police

municipale et directeur du cabinet du maire.

police municipale. Et la brigade d'intervention rapide part au secours des bâtiments agressés.

Comment le système

fonctionne-t-il ?

Il marche à partir de détecteurs, radars ou contacts, placés aux endroits de passage obligatoire et dans les pièces vulnérables, dont l'accès est ainsi protégé contre toute intrusion. Ces appareils détectent des mouvement en présence, puis envoient des informations vers une centrale d'alarme.

Cette dernière enclenche les moyens d'alarme : sirènes intérieures ou extérieures et transmetteurs téléphoniques, liés à une imprimante installée à la